



1871 : L'armée de Bourbaki est internée en Suisse

Jean-Louis Emmenegger de Rhône Philatélie

L'histoire postale en Suisse et à l'étranger regorge de sujets extrêmement intéressants : elle permet d'analyser et de comprendre des événements historiques du passé grâce à des documents postaux de l'époque.



Fig. 1 Guerre de 1870-1871, lettre d'Amiens pour Metz, adressée à un capitaine d'état-major, Division de Cavalerie de la Garde, redirigée vers Düsseldorf, cachet de Berlin, et de nombreuses indications de taxes. Une lettre témoin de cette guerre.



Fig. 2 Lettre postée le 14 août 1870 de Rapperswil et retournée le 31 août 1870 à l'expéditeur par l'office de poste (frontière) de Romanshorn, avec l'étiquette de la poste française « Par suite des événements de la guerre ... ».

Avec cet article, nous sommes en plein dans la ligne de mire. Il s'agit d'un événement historique important pour la Suisse comme la France, puisque 87 000 soldats français de l'Armée de l'Est et commandés par le général Charles-Denis Sauter Bourbaki, vont traverser la frontière franco-suisse dans le Jura vaudois entre le 1er et le 3 février et entrer en Suisse pour s'y réfugier. Mais tout d'abord, replaçons cet épisode dans son cadre historique.

La guerre de 1870-1871

Dans le numéro 170 de Rhône Philatélie (p. 6-11) et dans le Delcampe Magazine 6 (P.12-15), nous vous avons présenté les « ballons montés » expédiés de Paris, qui était assiégée par l'armée prussienne. Cet épisode est l'un des événements de cette guerre « franco-prussienne », déclenchée par la France qui a déclaré la guerre à la Prusse le 19 juillet 1870 (Fig. 1 et Fig. 2). Mais cette guerre faisait aussi rage dans d'autres ré-

gions de la France, et spécialement en Alsace, que les Prussiens réussirent à envahir et occuper. C'est dans cette région que se trouvait l'Armée de l'Est du général Bourbaki qui, malgré de vaillants et terribles combats, avait dû reculer. Battue à Belfort en septembre 1870, isolée et exclue du Traité de Paix mettant fin à la guerre franco-prussienne, l'Armée de l'Est se regroupe à Besançon. Le général Bourbaki, apprenant alors que le général prussien Manteuffel se dirige vers Besançon, décide de déplacer son armée en direction de Lyon. Ses troupes désorganisées et démoralisées se trouvent bientôt acculées près de la frontière suisse. Mais comme les Prussiens avançaient depuis l'Alsace, il ne reste bientôt plus qu'une seule issue pour cette armée de 87 000 hommes, vaincus par la neige et le froid, exténués, affamés, avec beaucoup de malades et de blessés : venir se réfugier en Suisse. Afin de permettre à ses hommes de se rapprocher de la Suisse, Bourbaki livre l'héroïque combat de la Cluse (Doubs), qui permettra le passage des troupes en retraite en direction de la Suisse.

Nombreuses questions

Mais toute une série de questions allait se poser : qui transmettrait cette demande pour passer en Suisse ? A qui devait-elle être transmise pour avoir une rapide réponse de la Suisse ? Et la Suisse acceptera-t-elle cette demande ? Et si la réponse de la Suisse était positive, par où ferait-on passer ces 87 000 soldats connaissant peu la région frontalière avec la Suisse, dans un hiver glacial et de la neige partout, et, aussi, avec les soldats prussiens qui se rapprochaient ? Et si ces soldats de l'armée du général Bourbaki passaient en Suisse,

l'armée prussienne tenterait-elle de les pousser en traversant la frontière ? Et l'armée suisse, en petits effectifs le long de la frontière franco-suisse, pourrait-elle réellement « tenir » contre les Prussiens, le cas échéant ? Sans doute que des éléments de réponse sont donnés dans les ouvrages qui paraissent en ce printemps de la commémoration des 150 ans de cet événement de 1871 (voir « Pour en savoir plus »). Ou des historiens qui nous lisent peuvent-ils nous donner quelques réponses ?

Une armée en déroute dans un froid sibérien

Face à ce danger « imprévu » de cette Armée de l'Est se rapprochant de ses frontières, la Suisse décréta une mobilisation partielle. Le général Hans Herzog envoya dès la mi-janvier des troupes dans le Jura neuchâtelois et vaudois rejoindre celles qui y étaient stationnées. Le 31 janvier 1871, trois bataillons étaient déjà sur place aux Verrières et dans le Val-de-Travers. Les cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève envoyèrent leurs troupes cantonales. Le 26 janvier 1871, le général Bourbaki (blessé après une tentative



Fig. 3 Portrait du général Bourbaki, commandant de l'Armée de l'Est.



Fig. 4 Panorama Bourbaki : Les Verrières, le général Herzog (Suisse) et Clinchant (à cheval les deux, au centre) juste après la signature de la Convention des Verrières, permettant l'entrée de l'Armée de l'Est en Suisse (copyright Gabriel Ammon, Aura, Bourbaki, Lucerne).



de suicide) est remplacé par le général Justin Clinchant. Le 28 janvier, ce dernier sollicite l'internement auprès du Conseil fédéral. Le 1er février 1871 à 3 heures du matin, le général Herzog signe la Convention des Verrières avec le général Clinchant : les armes, munitions et matériaux doivent tous être déposés à la frontière et remis aux soldats suisses. A 5 heures du matin, les premiers soldats français passent la frontière. L'Armée de l'Est joue son dernier acte (Fig. 3, Fig. 4, Fig. 5 et Fig. 6).

et L'Auberson, Vallorbe et la vallée de Joux. A leur entrée en Suisse, toutes les armes sont déposées, les chevaux sont pris en charge, les hommes sont soignés d'urgence et nourris. La population civile leur vient en aide dans un grand élan de solidarité. Le tableau « Panorama Bourbaki » de 1881 du peintre genevois Edouard Castres (qui est à Lucerne depuis 1889) donne une image saisissante de cette arrivée aux Verrières. La logistique qui dut être mise en place pour organiser et gérer l'arrivée de ces 87 000 soldats fut énorme, mais nous n'avons pas trouvé d'informations.

L'internement de l'armée Bourbaki

Entre le 1er et le 3 février, donc trois jours, 87 847 soldats français (dont 2 467 officiers) vont entrer en Suisse avec leurs armes et chevaux (11 800 en tout), en passant par Les Verrières (le plus grand nombre est passé par là), Sainte-Croix via Les Fourgs

Neutralité et hospitalité

Dans un premier temps, pendant quelques jours, ces soldats furent hébergés dans la région, dans des fermes, où ils furent nourris et logés, et même soignés par les habitants. Puis, ces internés furent amenés par train dans les villes proches : Neuchâtel en accueillit 10 000. La Croix-Rouge suisse, qui venait d'être créée quelques années auparavant, dans cette première grande intervention humanitaire, envoya des médecins et des infirmières. Hélas, des soldats décédèrent de maladie et d'épuisement, mais le plus grand nombre put être sauvé. Mais qu'allait faire la Suisse de ce nombre imposant de soldats français ? Ils ne pouvaient bien sûr plus retourner en France tant que la guerre franco-prussienne faisait rage.



Fig. 6 Panorama Bourbaki : Les Verrières, les premiers réconforts pour les soldats (copyright Gabriel Ammon, Aura, Bourbaki, Lucerne).



Fig. 5 Panorama Bourbaki : Les Verrières, les militaires suisses prennent les armes des soldats français dès qu'ils entrent en Suisse (copyright Gabriel Ammon, Aura, Bourbaki, Lucerne).

Des internés dans toute la Suisse

Dans le cadre de cet article, nous ne pouvons bien sûr pas traiter de tous aspects de cette émouvante page d'histoire franco-suisse, et des ouvrages en ont traité plusieurs (voir « Pour en savoir plus »). Nous nous bornerons donc à relever que ces soldats ont été conduits par trains dans de nombreuses localités (villes et villages) situées dans 188 communes, et dans tous les cantons (le nombre d'internés était fonction de leur population) selon la décision du Conseil fédéral. Seul le canton du Tessin n'en a pas accueilli, par manque de moyens de transport. Dans toutes les localités, ces soldats ont été très bien accueillis par la population suisse, consciente qu'elle devait offrir cette aide humanitaire dans l'esprit de la Croix-Rouge. Comme des soldats sont décédés (du typhus, d'autres maladies et parfois de leurs blessures) dans beaucoup de lieux d'internement, on trouve aujourd'hui encore 160 mémoriaux, avec les noms des soldats gravés dans la pierre, et qui sont autant de lieux de mémoire. La photographe Dominique Wacker les a tous photographiés et en a publié un ouvrage à compte d'auteur (voir « Pour en savoir plus »). Ces internés restèrent en Suisse jusqu'en mars 1871. Les rapatriements en France s'échelonnèrent entre le 13 et le 22 mars 1871 (après la ratification des Préliminaires de paix, le 2 mars 1871).

Ecrire gratuitement à sa famille

Mais afin de pouvoir donner de leurs nouvelles à leurs familles restées en France, ces soldats internés n'aspiraient qu'à une seule chose : pouvoir leur écrire aussi rapidement que possible. La population leur donna des enveloppes, du papier et une plume (Fig. 8). Très vite, la décision fut prise (à l'initiative de la Croix-Rouge suisse semble-t-il) que



Fig. 7 Panorama Bourbaki : Les Verrières, la population civile locale aide les soldats. Quelques wagons sont prêts pour transporter les internés dans les villes suisses (copyright Gabriel Ammon, Aura, Bourbaki, Lucerne).



Fig. 8 Enveloppe préimprimée « Militaires français internés en Suisse » (à g.) et « Comité de secours à Aarau, Suisse », lettre pour Travers (NE) avec l'étiquette « Gratis ».

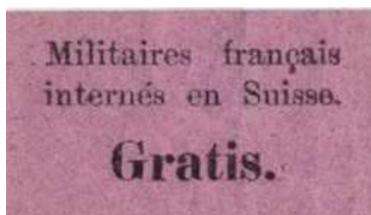


Fig. 9 L'étiquette de franchise pour l'affranchissement a été distribuée aux internés français en Suisse pour écrire à leurs familles.

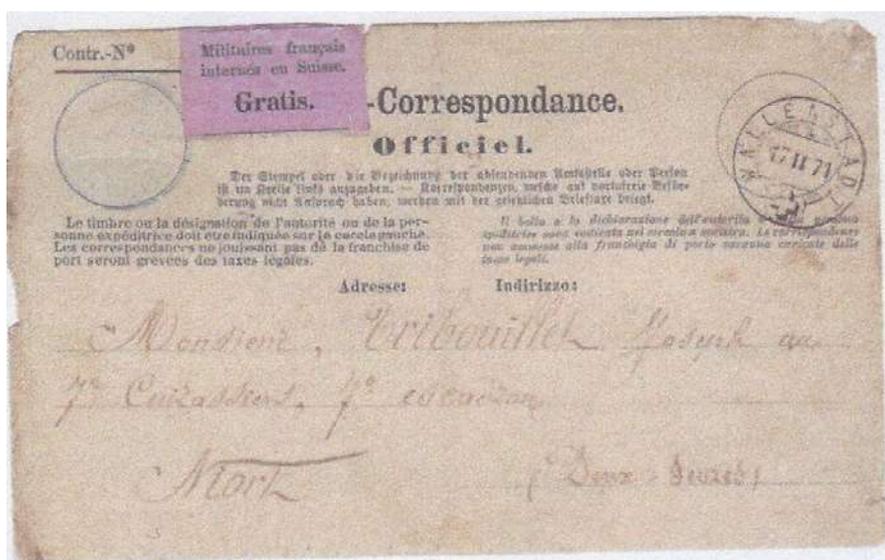


Fig. 10 Enveloppe « Correspondance – Officiel », à destination de la France (Deux-Sèvres), avec l'étiquette « Gratis » et postée à Wallenstadt le 17.2.1871 (la lettre manuscrite porte la date du 10 février 1871).

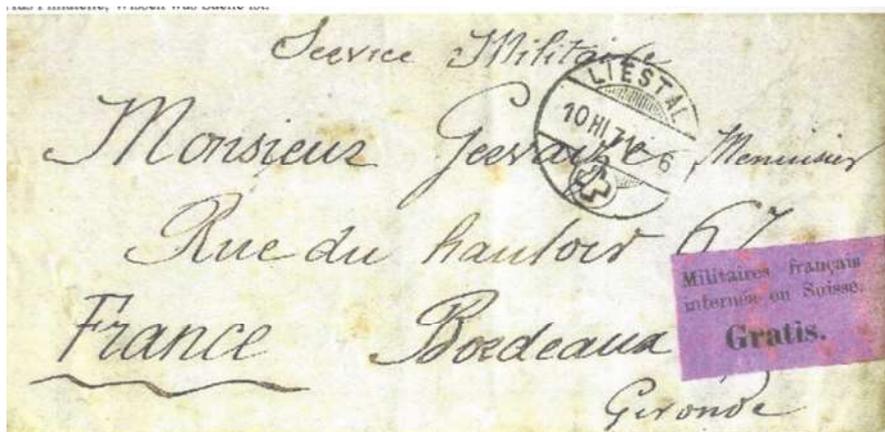


Fig. 11 Lettre postée à Liestal le 10.III.71 à destination de Bordeaux, avec l'étiquette « Gratis ». A Liestal, il y avait 1411 internés et 54 hospitalisés

des étiquettes rouges (avec des variations d'intensité de couleur) et portant la mention « GRATIS » soient imprimées pour être collées sur les lettres des internés (voir encadré). Ces étiquettes avaient valeur d'affranchissement en « port payé » pour la France. Cette étiquette est mentionnée sous le no 1 des « timbres de franchise » dans le catalogue Zumstein 2021 (Fig. 9). On peut la trouver à l'état neuf, donc non utilisée, mais évidemment, les lettres expédiées de Suisse et arrivées en France revêtues de cette étiquette sont très recherchées. Heureusement que les familles de ces soldats internés les ont gardées ! Nous en illustrons quelques-unes ici (Fig. 10, Fig. 11). Normalement, elles portent au recto le cachet du bureau de poste suisse de la localité où la lettre a été postée. La poste suisse a ainsi joué un rôle très important dans le cadre de cet internement de l'armée du général Bourbaki en octroyant la franchise de port à toutes les lettres expédiées par les soldats internés.

Petite histoire des étiquettes pour les internés français

En 1871, l'Armée de l'Est est acculée à la frontière suisse par le général prussien Manteuffel, et avec l'accord de la Suisse, passait en Suisse avec hommes, chevaux et armes. La générosité de la Suisse sauva 87 000 hommes ; on compta aussi 11 000 chevaux et 202 pièces de canon, sans parler des fusils. Le gouvernement suisse avait demandé 15 millions de francs aux Suisses pour secourir les Français internés. En tout, 106 millions furent versés. Chaque jour, il fallait apporter 30 000 pains, 150 bœufs, 600 quintaux de paille, 500 quintaux d'avoine : mais rien ne manqua jamais.

Le 3 février 1871 (2 jours après l'entrée des soldats en Suisse !), la franchise postale fut accordée à la troupe française de l'Armée de l'Est. La directive postale suivante fut promulguée : « Les offices de poste suisses colleront sur les lettres des militaires français internés qui leur seront consignées une étiquette gommée, en papier rouge, qui assurera la franchise de port à ces correspondances* » (jusqu'aux destinataires en France). (*voir Directive de la Poste suisse no 23 du 3 février 1871).

Mais cette étiquette pouvait aussi être envoyée à la famille des internés habitant en France. En la collant sur leur lettre expédiée de France aux internés français en Suisse, les expéditeurs français obtenaient eux aussi la franchise postale. Ces lettres sont très rares (Fig. 12). Cette étiquette rouge, par-

fois rose, portait le texte « Militaires français internés en Suisse. » (sur deux lignes) et en-dessous « Gratis. » (voir illustrations).

On relèvera enfin que les lettres envoyées par des militaires internés en Suisse et adressées en territoire français mais occupé par les Prussiens (comme l'Alsace) ne jouissaient pas de la franchise de port. La poste allemande ne reconnaissait pas la validité de ces étiquettes roses. Les lettres étaient donc taxées en Suisse et l'étiquette rouge était biffée (Fig. 13).

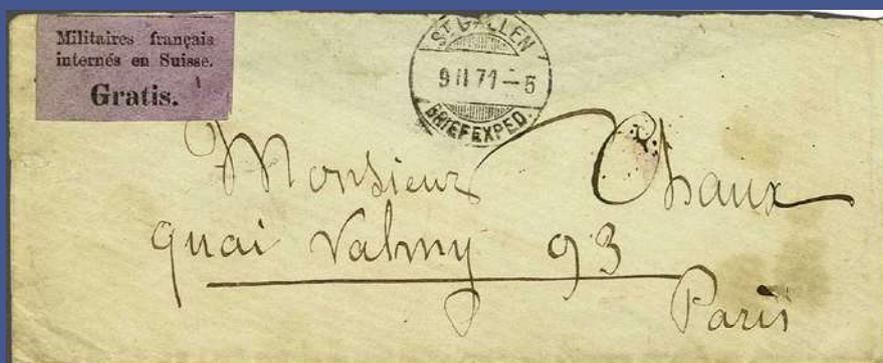


Fig. 12 Lettre à destination de Paris, postée à St-Gall le 9.11.71 avec l'étiquette « Gratis » (Corinphila).



Fig. 13 Lettre de France adressée à un interné à Zurich, elle porte l'étiquette « Gratis » de franchise de port également valable de France en Suisse. A noter le cachet postal en rouge « Strasburg im Elsass, 13.02.1871 » (l'Alsace était occupée par l'Allemagne).



Fig. 14 Lettre postée le 22.II.1871 à Wädenswil par un interné français à destination de Niederbronn (Basse Alsace), qui a collé l'étiquette « Gratis » pour la franchise de port. Elle a transité par Baden. Mais les territoires français occupés par l'Allemagne ne jouissaient pas de la franchise. De ce fait, l'étiquette « Gratis » a été biffée au crayon bleu et la lettre taxée à 50 cts au bureau de poste de Bâle (Corinphila).



Fig. 15 Le timbre-poste suisse commémoratif qui a été émis le 4 mars 2021 (copyright La Poste).

Découvrez le nouveau site de Rhône Philatélie
www.rhonephilatelie.ch.

Vous y trouverez les pdf d'anciennes revues ainsi que de nombreux articles !

Timbre-poste commémoratif

La Poste Suisse a estimé cet événement suffisamment important pour émettre un timbre-poste spécial le 4 mars 2021 (Fig. 15). L'enveloppe 1er Jour porte un cachet de « 2126 Les Verrières » (et heureusement pas « 3000 Bern » !). Vente anticipée : dès le 25 février dans les points-philatélie. Et du 4 au 31 mars dans les bureaux de poste. Validité illimitée dès le 4 mars 2021.

Le timbre-poste spécial reproduit le fameux Panorama Bourbaki des Verrières peint par Edouard Castres en 1881 (avec une bande blanche verticale sur la gauche portant le texte d'usage et la valeur de 85 ct). Il montre l'élan de solidarité des Suisses sur un tableau de 112 mètres de long et haut de 10 mètres. On y voit des soldats français bénéficiant de soins et du secours alimentaire prodigués par la population locale. A proximité, des wagons de train sont rangés sur la voie pour évacuer les soldats vers les lieux d'internement. Ce tableau se trouve à Lucerne dans le bâtiment Bourbaki (www.bourbakipanorama.ch).

Pour en savoir plus

- « Les internés français en Suisse en 1871 », de Henri Kastler
- « Der Briefpostverkehr Schweiz-Ausland 1459-1907 », de Richard Schäfer
- « Les Bourbakis, une page d'histoire franco-suisse », de Gérard Tissot-Robbe et Paul-André Joseph, Editions Cabédita, 2021, 216 pages, très riche bibliographie et liste de notes, CHF 36.- (commandes : www.cabediata.ch)
- « La guerre de 1870-1871 en Alsace et l'annexion allemande, à travers l'histoire postale », éditions SPAL Société d'histoire postale d'Alsace-Lorraine, Mulhouse, 104 pages, illustré
- « Die Sammlung Bismarck – Deutsch-Französischer Krieg – Auswirkungen auf die Schweizer Postgeschichte 1866-1871 », catalogue de vente aux enchères de Corinphila, 2020
- « Les mémoriaux Bourbaki en Suisse », photos de Dominique Wacker-Cao, 240 pages, photos des mémoriaux classées par cantons et localités ; commandes : dominique@docker.ch
- « France, La transmission du courrier pendant le Siègé de Paris (1870-1871), constituée par Jean-Claude Lettré », publié par David Feldman SA, Genève
- Association Bourbaki-Verrières : www.bourbaki-verrieres.ch ; en raison de la pandémie, l'exposition spéciale prévue en février 2021 aux Verrières a dû être reportée ; contact : info@bourbaki-verrieres.ch
- Article du journal Le Temps du 1er février 2021 « Quand la Suisse offrait l'asile aux « Bourbaki » (par François Bugnion, historien)
- Article du journal 24 heures du 6-7 février 2021 « Les Vaudois accueillent l'armée de Bourbaki à bras ouverts » (par Gilles Simond)
- « La Loupe » 1/2021, magazine philatélique de la Poste Suisse



Mémorial en hommage aux internés français morts à Aarberg (photo D. Wacker)